

La notion de « grand site » date de 1976 lorsque l'État entreprit une politique publique visant à réhabiliter les qualités remarquables et à améliorer l'accueil des visiteurs de certains des sites naturels classés les plus fréquentés et renommés.



Site classé de l'estuaire de la Charente - île Madame

La réglementation

> code de l'environnement
(article L.341-15-1)

« ... il y a par deux choses s'agissant du patrimoine, son usage et sa beauté ; son usage appartient à son propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que les détruire... »

Victor HUGO
initiateur des protections du patrimoine

Grands sites, Opération Grand Site et Label Grands Sites de France

Grands Sites

Un Grands Sites est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre des sites et monuments naturels, qui accueille un large public et qui nécessite une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur et l'attrait. On utilise couramment le terme **Grand Site** pour qualifier des territoires qui sont entrés dans une telle démarche.

Opérations Grands Sites

Une Opération Grand Site est la démarche proposée par l'État aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

Elle permet de définir et de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire. Il s'agit de retrouver les qualités qui ont fait la renommée du site, mais aussi d'élaborer un projet qui permette d'en assurer la pérennité et de mettre en valeur le site dans toute sa diversité.

Une Opération Grand Site poursuit 3 objectifs :

- restaurer et protéger activement la qualité paysagère naturelle et culturelle du site,
- améliorer la qualité de la visite (stationnement, accueil, informations, animations, etc) dans le respect de la qualité du site,
- favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

La démarche comporte différentes étapes que les partenaires conduisent ensemble. Elle aboutit à un programme d'études et de travaux mis en œuvre par le gestionnaire du site (souvent un regroupement de collectivités territoriales), grâce à des financements apportés par l'État, les collectivités et le cas échéant l'Union Européenne.

Label Grand Site de France

Le label Grand Site de France a été créé par l'État pour reconnaître la qualité de la préservation et de la gestion d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation.

Il est inscrit dans la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi « Grenelle 2 » et a été intégré au code de l'environnement, article L 341-15-1. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

GRAND SITE



DE FRANCE

Le label se matérialise par une marque déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle de puis 2002 par le ministère en charge des sites, à laquelle est attachée un règlement d'usage. Il est attribué au gestionnaire du site par décision ministérielle pour une période de six ans renouvelable et se caractérise par ce logo spécifique.

Le Réseau des Grands Sites de France, créé en 2000, regroupe les gestionnaires des sites bénéficiant du label Grand Site de France ainsi que des sites qui en partagent les valeurs et se fixent pour objectif de l'obtenir. C'est un lieu d'échange d'expérience, de réflexion et d'innovation, ainsi que de promotion des valeurs communes de ces lieux d'exception. Il est consulté par le ministère dans le cadre de l'instruction d'une demande de label.

<https://www.grandsitedefrance.com/membres>

La Nouvelle - Aquitaine compte :

- > 3 Grands Sites de France :
 - Le Marais Mouillé poitevin « la Venise Verte » (17/79/85),
 - l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort (17)
 - la Vallée de la Vézère (24)
- 2 Opérations Grands Sites :
 - le marais de Brouage (17)
 - la Dune du Pilat (33)